

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7379457401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7379457401>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 octobre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17 septembre 2024, à LA POSSONNIÈRE.

Dénomination : AGri services.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 3, le Clos Bodin, 49170 La Possonniere.

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime ; - L'exercice d'activités de prestation de services notamment agricoles ; - La production d'énergies renouvelables et notamment la production d'énergie d'origine photovoltaïque ; - La propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine ; - La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ; - La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros divisé en 500 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à

un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur GUÉRINET Alexis 3, le Clos Bodin
49170 La Possonniere.

La société sera immatriculée au RCS d'Angers.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex